

## LE CERTIFICAT D'OCCUPATION

### Un outil de gestion et de prévention

Le Service d'urbanisme vous présente le dépliant portant sur le certificat d'occupation. Ce certificat est obligatoire pour toute personne ou entreprise qui souhaite occuper un bâtiment ou un local, commercial, industriel ou communautaire.

Les buts fixés pour l'obtention de ce certificat visent la conformité à la réglementation en matière d'urbanisme, de sécurité incendie et de rejet à l'égout. Vos activités ou procédés nécessitent peut-être des aménagements particuliers comme, par exemple, l'entreposage de matériaux combustibles. C'est pourquoi il est important que vous nous fournissiez le plus d'information afin que nous puissions vous aider. Si vous avez des rejets à l'égout, un règlement les encadre et un suivi sera assuré par la Ville de Boisbriand.

**Le certificat d'occupation est valide pour une période de cinq (5) ans à compter de sa date d'émission. Il doit être renouvelé (sans frais) à son échéance, conformément aux dispositions de l'article 13 du Règlement RV-1444. Le propriétaire ou l'occupant doit informer le Service d'urbanisme de tout changement aux renseignements fournis ou de tout changement d'usage.**

### CONDITION DE DÉLIVRANCE

- Votre bâtiment est conforme aux règlements de zonage et de construction en vigueur;
- Les documents requis ont été reçus;
- Le tarif pour le certificat d'occupation est acquitté.

### SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

Le demandeur doit déclarer les risques d'incendie en vertu du Règlement RV-1566 sur la prévention incendie :

- **Travaux par points chauds** : procédés utilisant une flamme nue ou produisant de la chaleur ou des étincelles (p. ex. : découpage, soudage, brasage, meulage, fixation par collage, métallisation à chaud, etc.).
- **Procédés produisant des poussières** : méthodes où des poussières combustibles sont produites en quantité ou en concentration présentant un risque d'explosion ou d'incendie (p. ex. : travail du bois, installation de manutention, stockage des grains, etc.).
- **Procédés spéciaux utilisant des liquides et des matières inflammables ou combustibles** : méthodes de cuisson et de séchage qui dégagent des vapeurs inflammables, d'application par immersion, par pulvérisation ou non.
- **Entreposage (intérieur ou extérieur)** : stockage de bois, pneus, textiles, papiers, plastiques, palettes de bois ou entreposage en hauteur (marchandise de classe I, II, III, IV, qui mesure plus de 3,6 m (12 pi) de haut), en rayonnage, en pile palettisée ou en pile pleine.

Pour de plus amples informations, communiquez avec le Service de sécurité incendie au :

3305, boulevard de la Grande-Allée  
Boisbriand (Québec) J7H 1H5  
Téléphone : 450 435-3385  
Courriel : [service.incendie@ville.boisbriand.qc.ca](mailto:service.incendie@ville.boisbriand.qc.ca)

### DÉLAI ET INSPECTION

Une période d'au plus deux (2) mois suivants la demande peut être requise pour permettre l'étude complète du dossier. Advenant le cas où des modifications majeures soient nécessaires au bâtiment, le certificat ne sera émis, et l'occupation du bâtiment ne sera permise, que lorsque toutes les modifications demandées seront complétées. Des visites du bâtiment peuvent être nécessaires afin de vérifier la conformité à la réglementation.

Pour de plus amples informations, communiquez avec le Service d'urbanisme au :

940, boulevard de la Grande-Allée  
Boisbriand (Québec) J7G 2J7  
Téléphone : 450 435-1954, poste 356  
Courriel : [recepurb@ville.boisbriand.qc.ca](mailto:recepurb@ville.boisbriand.qc.ca)

# CERTIFICAT D'OCCUPATION

## formulaire de demande



### DOCUMENTS À FOURNIR

- Formulaire de demande complété;
- Copie du certificat de localisation (pour le propriétaire);
- Copie du bail (pour les locataires);
- Frais de 125 \$ (sauf pour un renouvellement).



Urbanisme



## Formulaire de demande pour certificat d'occupation

- Nouvel occupant  Usage additionnel (travail à domicile)  
 Ajout d'un occupant  Déménagement  
 Renouvellement (sans frais)  Changement de propriétaire

### Envoyer par la poste à :

Ville de Boisbriand  
940, boul. de la Grande-Allée  
Boisbriand (Québec) J7G 2J7

### Propriétaire de l'immeuble

Nom	<input type="text"/>	
Adresse	<input type="text"/>	
Ville, prov.	<input type="text"/>	Code postal <input type="text"/>
Téléphone	<input type="text"/>	

**Demandeur**  Même que propriétaire de la place d'affaires

Nom	<input type="text"/>	
Adresse	<input type="text"/>	
Ville, prov.	<input type="text"/>	Code postal <input type="text"/>
Téléphone	<input type="text"/>	
Lien du demandeur	<input type="text"/>	

### Raison sociale et emplacement du local

Nom	<input type="text"/>	
Adresse	<input type="text"/>	
Ville, prov.	<input type="text"/>	Code postal <input type="text"/>
Téléphone	<input type="text"/>	
Télécopieur	<input type="text"/>	
Courriel	<input type="text"/>	
Site Internet	<input type="text"/>	

### Responsable n° 1 (en cas d'urgence)

Nom	<input type="text"/>	
Fonction	<input type="text"/>	
Téléphone	<input type="text"/>	
Cellulaire	<input type="text"/>	

### Occupation

Permanente  Temporaire  
Date d'occupation  Nb d'employés   
  
 Propriétaire occupant  Locataire bail  
Début du bail  Durée du bail   
Loyer mensuel

### Propriétaire de la place d'affaires (siège social)

Nom	<input type="text"/>	
Adresse	<input type="text"/>	
Ville, prov.	<input type="text"/>	Code postal <input type="text"/>
Téléphone	<input type="text"/>	

### Adresse de correspondance

Même que demandeur

Nom	<input type="text"/>	
Adresse	<input type="text"/>	
Ville, prov.	<input type="text"/>	Code postal <input type="text"/>

### Enregistrement

N° d'incorporation   
N° d'immatriculation (NEQ)   
Date d'immatriculation

### Description des activités

### Responsable n° 2 (en cas d'urgence)

Nom	<input type="text"/>	
Fonction	<input type="text"/>	
Téléphone	<input type="text"/>	
Cellulaire	<input type="text"/>	

### Local

Superficie (m<sup>2</sup>)   Sous-sol  
 Rez-de-chaussée  
 Étage  
No d'étage

### Rejets à l'égout

Est-ce qu'il y a des rejets à l'égout?  Oui  Non

### Déclaration des risques d'incendie en vertu du Règlement RV-1566 sur la prévention incendie :

(Plus de détails à l'intérieur du dépliant)

- Bâtiment industriel de plus de 600 m<sup>2</sup>  Entreposage (intérieur ou extérieur)  Utilisation de liquide inflammable ou combustible  
 Travaux par points chauds  Procédés produisant des poussières  Procédés spéciaux avec matières dangereuses  
 Présence de laboratoires

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_, déclare par la présente que les renseignements donnés ci-contre sont complets et exacts et que, si le certificat m'est accordé, je me conformerai aux conditions du présent certificat de même qu'aux dispositions des lois et règlements pouvant s'y rapporter.

Signature du demandeur : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_